

Cercle de l'Aviron de Chalon Sur Saône



Fédération Française d'Aviron - Ligue Bourgogne Franche Comté



Document à conserver

Vétérans

(À partir de 27 ans et ayant fait de l'aviron de compétition)

SAISON 2017/2018

Admission et cotisation

La cotisation annuelle comprend :

- 🕒 La pratique de l'aviron durant la saison,
- 🕒 Le coût de la licence fédérale et de l'assurance individuelle,
- 🕒 Tee-Shirt CAC
- 🕒 L'accès aux locaux du CAC et à la salle de musculation, ainsi que l'utilisation du matériel sportif, effectués aux horaires suivants :

Pas d'horaire spécifique d'entraînement.

Les séances sont faites en toute autonomie à condition de figurer sur la liste « des rameurs autonomes » affiché au club.

Les rameurs non inscrit sur la liste « des rameurs autonomes » doivent venir aux horaires des séances d'entraînement seniors.

Renseignements pour l'inscription 📞 : 03 85 41 30 04

Cotisation 2017/2018 : 229 €

Pièces à fournir :

- 🕒 1 photo d'identité
- 🕒 Fiche de renseignement (à récupérer au club ou à télécharger sur le site internet).
- 🕒 Charte du rameur et règlement intérieur (téléchargeable sur le site internet du club)
- 🕒 1 certificat médical (de non contre-indication à la pratique de l'aviron)